



Livret d'Accueil aux Familles

Centre pénitentiaire de Lille Annoeullin



Version 2018-01

Pour vous Ecouter,

Vous Informer,

Vous Orienter.

Association Trait D'union

Canton du Pommier – CS 10028

59112 ANNOEULLIN

Site internet : www.traitsunion-annoeullin.info

Horaires d'ouverture de L'Accueil Famille

	Matin		Après midi	
	ouverture	fermeture	ouverture	fermeture
Mardi	7h45	12h00	12h45	17h00
Mercredi	7h45	12h30	12h45	17h00
Jeudi	8h30	11h30		
Vendredi	7h45	12h00	12h45	17h00
Samedi	7h45	12h00	13h00	17h45
dimanche	7h45	12h30	13h00	17h45

Sommaire

Venir au centre pénitentiaire	5
Envoyer un courrier	6
L'accueil de vos enfants	7
Obtenir un permis de visite	8
Liste des pièces à fournir pour une demande de permis	9
Réserver un parloir	10
Jours et horaires de parloir	11
Envoyer de l'argent	13
Déposer du linge	14

Nous sommes conscients qu'avoir un proche en détention est un cap difficile à surmonter pour la famille. Nous avons conçu ce livret pour vous aider.

Diverses personnes sont à votre écoute pour mieux vous orienter et vous informer :

Par téléphone,

- Un agent d'accueil téléphonique THEMIS FM du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h à 16h00 au **0825 885 390** (numéro payant de 0.09 € jusqu'à 0.15 € depuis un fixe),
- Le service SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de rattachement) au **03.59.22.20.50** uniquement le matin.

A l'espace Accueil des Familles, vous serez accueilli par :

- Un agent d'accueil / animateur THEMIS FM
- Un ou plusieurs bénévoles de l'Association Trait d'Union.

L'accueil des familles est ouvert dès 7h45 du mardi au dimanche.

Venir au centre pénitentiaire



En voiture :

En venant de Lille ou de Paris

Prendre l'A1, sortir à CARVIN (sortie n°18)

Puis suivre les panneaux « Centre Pénitentiaire ».



Coordonnées pour le GPS :

- D41B avec croisement chemin de St Vaast

- Ou Rue de Carvin en mettant le plus grand Numéro (environ 80)

En bus :

Prendre le bus ARC EN CIEL 2,

Ligne 209 direction Bauvin / Billy Berclau

RDV à Porte de Douai ou Porte d'Arras.

Le bus vous dépose devant le centre pénitentiaire.

Horaires disponibles à l'accueil des familles ou via le site internet :

<https://www.arc-en-ciel2.fr/>



Envoyer un courrier

Adresser votre courrier de la façon suivante :



Nom, Prénom, N° écrou, N° cellule



Ou le service concerné

**Centre pénitentiaire de Lille Annoeullin
CS 10028 – 59112 Annoeullin**

Aucun colis ne peut être envoyé.

Une boite aux lettres est mise à votre disposition à l'extérieur de l'accueil des familles (AFA) . Ne pas timbrer / affranchir le courrier.



L'accueil de vos enfants

A l'accueil des familles, l'agent d'accueil THEMIS FM, titulaire du BAFA peut garder vos enfants (**de plus de 3 ans**) le temps de votre parloir, sur présentation du livret de famille.

Seul le représentant légal pourra inscrire le ou les enfants à la garderie.

Cet accueil est soumis au règlement mis à votre disposition à l'accueil famille.

Plusieurs activités leurs seront proposées. En voici quelques exemples :

- Activités Manuelles : ateliers dessins, coloriage.....
- Activités Ludiques et Educatives : jeux collectifs.....
- Libres : lecture, jouets.....



Les enfants de moins de 3 ans ne pourront pas être pris en charge par l'animateur.

Il est rappelé que les enfants restent sous la responsabilité des parents le temps d'attente des parloirs.



Un espace à langer et un chauffe biberon sont mis à disposition ainsi que des jouets et livres adaptés.

Obtenir un permis de visite

Pour les prévenus, (personne non jugée), envoyer votre demande de permis au juge d'instruction chargé du dossier.

Pour les condamnés (personne jugée), envoyer votre demande à :

Madame La Directrice du Centre Pénitentiaire de Lille Annoeullin

Canton du Pommier

CS 10028 – 59112 Annoeullin

Pour ceux qui font appel, envoyer votre demande à la Cour d'appel de Douai.

Pour tout renseignement concernant les permis de visite,
veuillez vous adresser au :

Service des Permis de Visite,
03.59.22.20.24 Ou 03.59.22.20.25

Liste des pièces à fournir pour une demande de permis de visite

- Une photocopie recto verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité,
- Un extrait d'acte de naissance pour toute personne née à l'étranger,
- Un justificatif de domicile au nom de la personne demandant le permis,
- 2 photos d'identités (indiquer au verso votre nom et votre prénom ainsi que le numéro d'écrou du détenu),
- Une enveloppe timbrée avec votre adresse afin de vous envoyer la réponse,
- Un courrier explicatif justifiant la demande,
- Pour les membres de la famille, une copie du livret de famille ou tout document établissant un lien de parenté ou l'existence d'une vie commune.



Toute personne entrant dans l'établissement doit avoir un permis de visite valide y compris les enfants.

Pour les enfants non accompagnés de leur responsable légal, il sera demandé par les surveillants de présenter :

- Une attestation d'autorisation du/des responsable(s) légal /légaux stipulant le/les nom(s) de la/les personne(s) autorisée(s) à accompagner le/les enfant(s) au parloir avec en manuscrit noté dessus « certifié conforme le date + signature »
- Le livret de famille de l'enfant,
- La photocopie recto verso de la carte d'identité du responsable légal.



Réserver un parloir

Seules les personnes inscrites pourront rentrer au parloir.

Les adultes doivent être munis de leur carte d'identité ou de leur passeport ou de leur permis de conduire. Et pour les enfants, du livret de famille ou de l'acte de naissance.

Deux possibilités de réservation :

- Par téléphone au **0825 885 390** (numéro payant à partir 0.09€ jusqu'à 0.15€ depuis un poste fixe)

L'accueil téléphonique est ouvert **du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00**.

- Par les bornes, à l'accueil des familles, munie de la carte remise lors des premiers parloirs (Gratuit)

L'agent d'accueil THEMIS FM est à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement.

Toute annulation de réservation par téléphone ne peut se faire que par les personnes inscrites munies de leur numéro de permis de visite.

Il est impératif **d'arriver 45 minutes avant l'heure du parloir**. Ce temps servira pour le contrôle d'identité et l'accès au parloir.

En cas de retard, l'accès au parloir vous sera refusé ainsi que le dépôt de linge.



Jours et horaires de parloir

3 adultes et 1 enfant de moins de 13 ans peuvent être inscrits sur un RDV de parloir.

Pour Le Centre de Détenion (CD) : 2 parloirs de 1h30 par semaine.

Pour la Maison d'Arrêt (MA), deux possibilités :

- Les détenus prévenus : 3 parloirs de 1h par semaine,
- Les détenus condamnés : 1 parloir de 1h par semaine.



Il est interdit de :

- Manger,
Seule une petite bouteille d'eau plate non ouverte est tolérée (en cas de forte chaleur),
- Rentrer avec des cigarettes, briquets, clés de voiture, clés USB, produits illicites.....,
- Echanger des objets, courriers.....

Il est possible de prendre un biberon, une couche et un paquet de lingettes pour les enfants et un petit jouet sans électronique.

Horaire des parloirs par bâtiments

Jours	Matin			Après midi		
	Arrivé AFA	RDV Parloir	Bâtiments	Arrivé AFA	RDV Parloir	Bâtiments
Mardi	8h00	8h45	B	13h00	13h45	A
	8h30	9h15	A	13h30	14h15	A
	9h15	10h00	B	14h15	15h00	B
	9h45	10h30	B	14h45	15h30	B
Mercredi	8h00	8h45	C	13h00	13h45	A
	8h30h	9h15		13h30	14h15	A
	9h00	9h45		14h15	15h00	B
	9h45	10h30		14h45	15h30	B
Jeudi	Dépôt de linge			Fermé		
vendredi	8h00	8h45	A	13h00	13h45	A
	8h30	9h15	A	13h30	14h15	A
	9h15	10h00	B	14h15	15h00	B
	9h45	10h30	B	14h45	15h30	B
Samedi	8h00	8h45	B	13h15	14h00	C
	8h30	9h15	B	13h45	14h30	
	9h15	10h00	A	14h15	15h00	
	9h45	10h30	A	15h00	15h45	
Dimanche	8h00	8h45	C	13h15	14h00	C
	8h30h	9h15		13h45	14h30	
	9h00	9h45		14h15	15h00	
	9h45	10h30		15h00	15h45	

Envoyer de l'argent

N'oubliez pas **d'indiquer clairement** dans les informations complémentaires, **le nom, le prénom ainsi que le numéro d'écrou**, afin d'éviter tout rejet de la part de l'Administration Pénitentiaire.

Vous pouvez envoyer uniquement par **Virement bancaire**

Nom du bénéficiaire :

CP Lille Annoeullin
Administration pénitentiaire - Régisseur des comptes nominatifs

RIB du régisseur des comptes :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé	Domiciliation
10071	59000	00001018624	05	TPLILLE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 | 1007 | 1590 | 0000 | 0010 | 1862 | 405

BIC (Bank Identifier Code)

TRPUFRP1

Il faut compter entre 3 à 5 jours ouvrés entre l'ordre de virement et le versement sur le compte nominatif.

Voir note de service affichée à l'accueil des familles



Déposer du linge pour un détenu

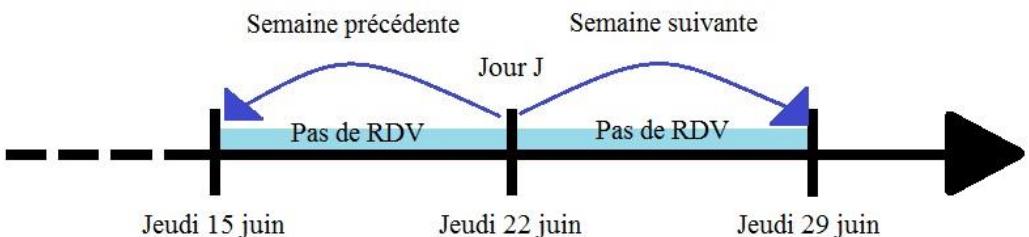
- ❖ Pour les titulaires d'un permis de visite, le dépôt se fait lors d'un parloir.



- ❖ Le jeudi matin de 8h30 à 11h30 :

1. Pour les personnes non titulaires d'un permis de visite,
2. Si la personne détenue n'a pas eu de parloir du jeudi précédent au jeudi suivant le jour du dépôt.

Exemple :



Le sac doit être un cabas de course.
Pas de sac de voyage, de sport, ou de valise.

➤ Liste et nombre des effets autorisés :

- ♦ 2 pantalons
- ♦ 1 survêtement
- ♦ 2 pulls ou sweat-shirts
- ♦ 2 chemises
- ♦ 2 petites serviettes
- ♦ 1 grande serviette (dimension inférieure ou égale à 120 cm)
- ♦ 4 gants de toilette
- ♦ 2 shorts
- ♦ du linge de corps (chaussettes, slips, caleçons, tee-shirts...)

➤ A proscrire :

- ♦ les vêtements pouvant être **confondus avec l'uniforme (ex : survêtement bleu marine)**
- ♦ les vêtements **à imprimé « camouflage »**
- ♦ les **cagoules**
- ♦ les **écharpes**
- ♦ les **vêtements à capuches**
- ♦ les **lunettes de soleil**
- ♦ les **produits d'hygiène corporelle**